Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa N° 14435*04

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [X] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination	VALETUDES
Complément / Service	TSA 54050
Numéro / Voie	26 avenue de l'île Saint Martin
Code postal / Commune	92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays	France

N° consultation du téléservice : 2025031900783P97
Référence de l'exploitant : 2512053413.251203RDT02
N° d'affaire du déclarant : A24092
Personne à contacter (déclarant) : Sarah BROQUET
Date de réception de la déclaration : 19/03/2025
Commune principale des travaux : 62660 BEUVRY
Adresse des travaux prévus : _____

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : RTE GMR ARTOIS
Personne à contacter : LECOCQ Laurent
Numéro / Voie : 673 AVENUE KENNEDY
Lieu-dit / BP : BP 607
Code Postal / Commune : 62412 BETHUNE CEDEX
Tél. : +33321636414 Fax : _____

Eléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [X] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [X] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1) :	Date d'édition (1) :	Sensible :	Prof. règl. mini (1) :	Matériau réseau (1) :
_____	_____	_____	[ ]	_____ cm	_____
_____	_____	_____	[ ]	_____ cm	_____

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____ ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [X] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : voir commentaires

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitre 5 et Chapitre 8 relatifs au réseau électrique

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ⊗ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Voir commentaires

Dispositifs importants pour la sécurité : _____

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0321579345

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS du Pas de Calais 0321218000

Responsable du dossier

Nom : LECOCQ Laurent
Désignation du service : _____
Tél : +33 321636414

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : LECOCQ Laurent
Signature :
Date : 19/03/2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 4

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_V6.6.1_1.00)

Le réseau de transport d'électricité

Document fourni à titre indicatif
Reproduction interdite
Accessibilité RTE

19 Mar 2025

GMR ARTOIS
673 AVENUE KENNEDY
62412 BETHUNE CEDEX
Pôle Environnement Tiers

Tel :03 21 63 64 65

Impression écran du SIG RTE

Légende des ouvrages électriques

CC | 400kV | 225kV | 150kV | 90kV | 63kV | <63kV | Hors Tension

Site existant :
- Poste électrique
- Piquage
- Portique et Poste Isolé
- Autres fonctions

Site décidé :
- Poste électrique
- Piquage

Ligne :
- Aérien Simple Terne
- Aérien Multi Terne
- Souterrain Simple Terne
- Souterrain Multi Terne
- Aéro-souterrain
- Décidé

Le code couleur indique la tension maximale d'exploitation de l'ouvrage.

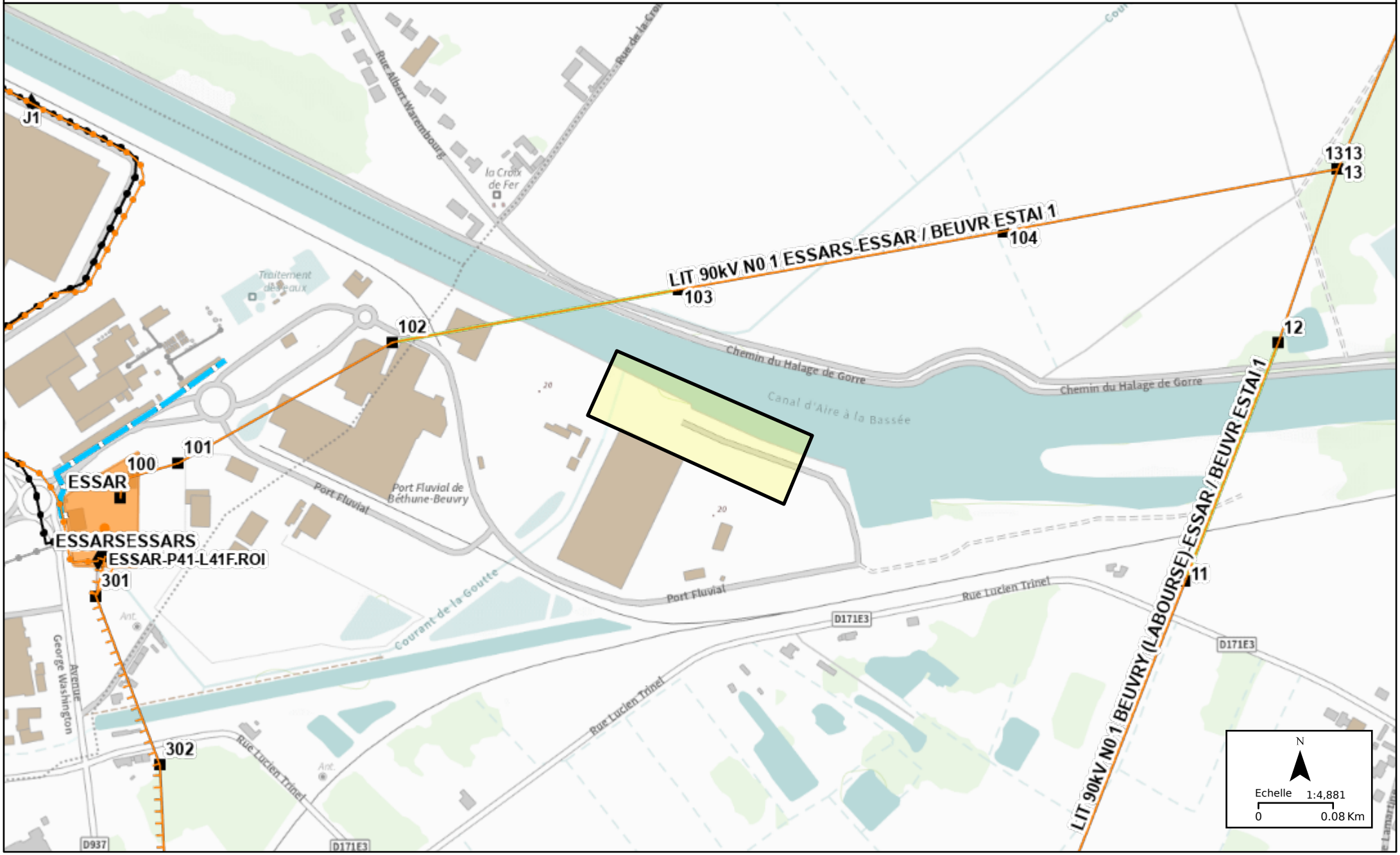

Annexe C : Documents joints au récépissé
Travaux à proximité d'une LA

Commentaires relatifs à la sécurité des Travaux au voisinage de lignes électriques aériennes HTB

ATTENTION !
DISTANCE DE SECURITE A RESPECTER

Lors de l'exécution des travaux, vous devez impérativement vous conformer :

- aux dispositions du Code du Travail articles R4534 - 107 et suivants qui définissent les règles de sécurité à observer pour tous les travaux à proximité d'ouvrages électriques sous tension,

- au Guide d'application de la règlementation relative aux travaux à proximité des réseaux (approuvé par arrêté du 27 décembre 2016) et composé de 3 Fascicules,

- à la norme NF C 18-510.

Important : les travaux ne peuvent être exécutés qu'après réception par l'entreprise du récépissé de la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) Cerfa N°14435*02 et du profil en long si celui-ci a été demandé par l'entreprise maitre d'ouvrage.

Les opérations ci-dessous ne peuvent être entreprises que dans la mesure où leurs modalités de réalisation ont été définies en accord avec RTE :

- travaux en élévation à moins de 5,00 m du câble.
- Terrassement à proximité des pieds de pylônes.
- Modifications des accès aux pylônes.
- Modifications du niveau du sol sous la ligne et au pied des pylônes.

Tous les mouvements possibles des pièces conductrices nues de l'ouvrage aérien doivent être pris en compte : le balancement (du au vent par exemple), les fouettements et les déplacements dus à la rupture accidentelle d'un organe ou à la dilatation ou rétractation des conducteurs.

Plantations d'arbres à proximité :

La réglementation en vigueur ne s'oppose pas à la réalisation de divers aménagements à proximité ou sous les lignes électriques dans la mesure ou ces derniers respectent l'ensemble des distances réglementaires en vigueur, en particulier les normes de **l'Arrêté Technique Interministériel du 17 Mai 2001.**

Cependant, pour des raisons d'exploitation (interventions futures sur nos ouvrages), nous vous demandons de ne pas installer de fosses de plantations sous l'emprise des conducteurs de notre ligne aérienne « HTB ».

En tout état de cause, pour une ligne aérienne, nous vous informons que toute végétation sous ou à proximité de nos ouvrages aériens doit être distante de ceux-ci de **5 mètres minimum**.

Cette végétation sera systématiquement élaguée si elle ne respecte pas cette distance de sécurité.

Par mesure de précaution, afin d'éviter tout incident (amorçage, incendie…), nous vous recommandons de ne pas planter d'arbres susceptibles d'entamer cette distance arrivés à maturité.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter nos équipes au n° indiqué sur le récépissé.

NOTA IMPORTANT : Il est indispensable que l'accès à nos supports pendant et après les travaux soit toujours maintenu.

En aucun cas les pylônes ne doivent être utilisés comme point d'appui ou moyen d'escalade.

Emprise de la ligne dans le plan vertical Art R4534-108 & 109 du code du travail

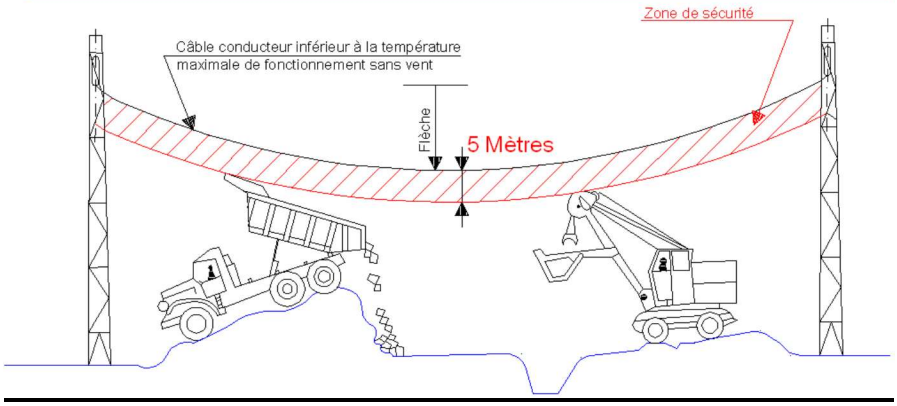

Emprise de la ligne dans le plan horizontal Art R4534-108 & 109 du code du travail

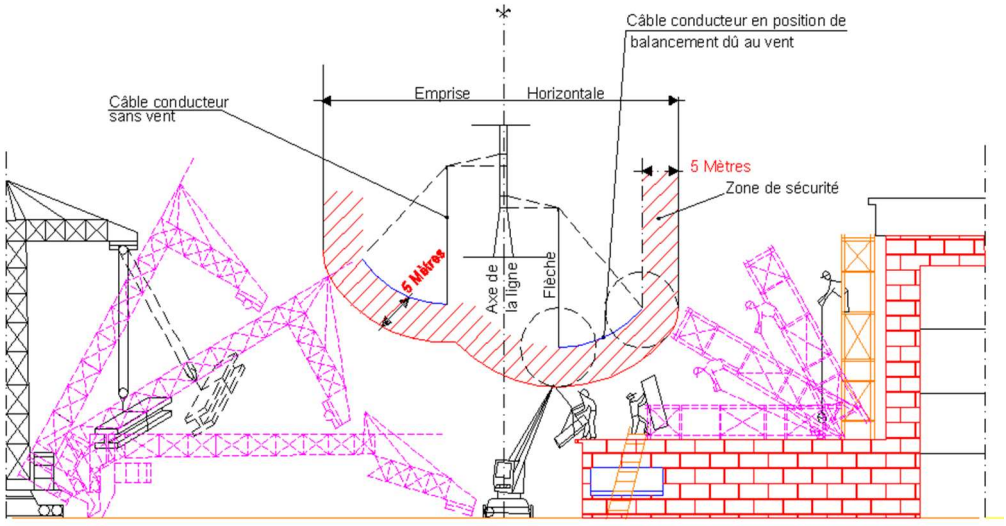

www.rte-france.com

EXTRAIT D'UN PROFIL EN LONG D'UNE LIGNE AERIENNE HTB

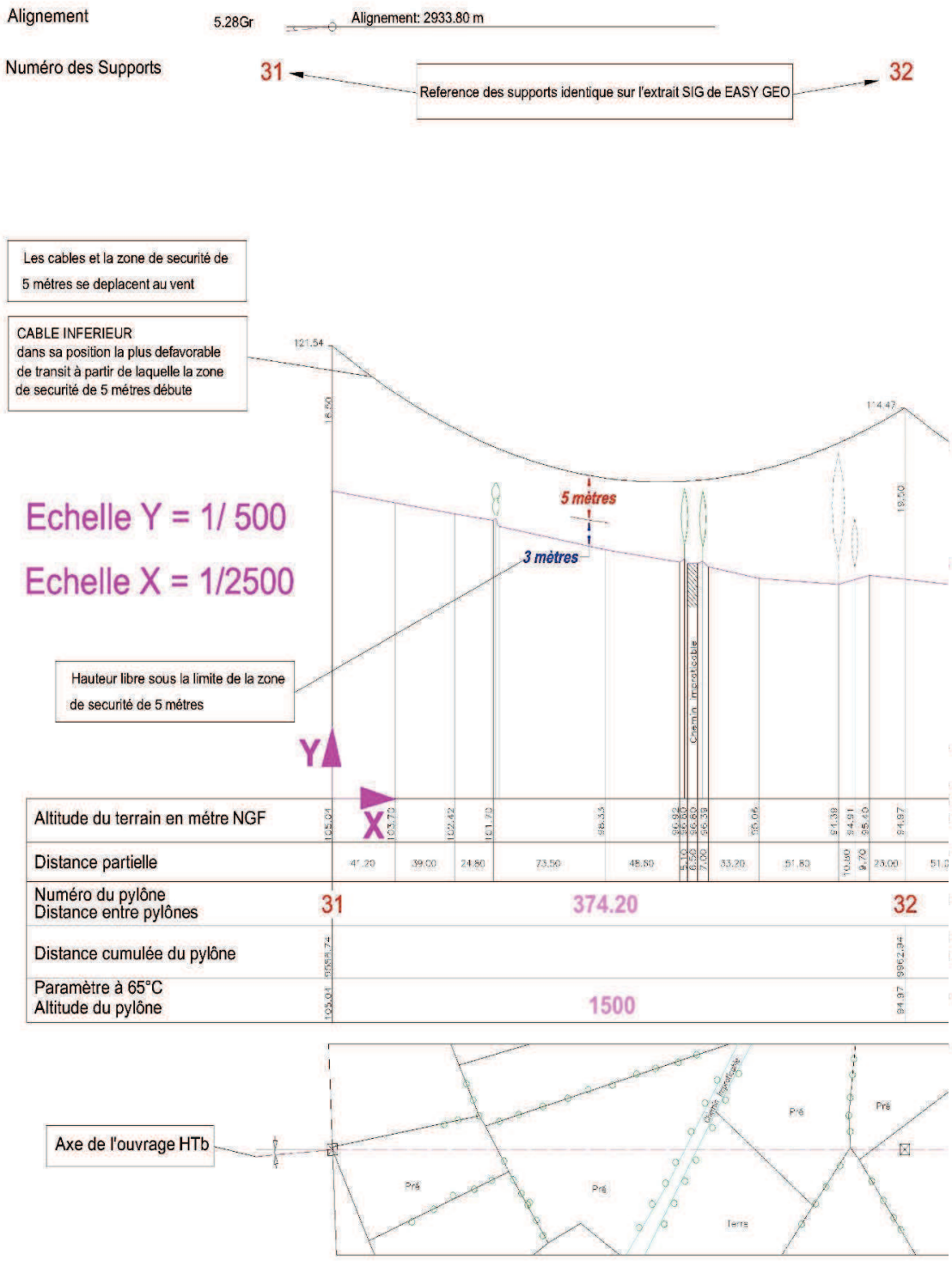

Le réseau
de transport
d'électricité

Réglementation anti-endommagement

Lire, comprendre et imprimer un plan RTE

•

Ce document présente les éléments de lecture et de compréhension d'un plan de réseau électrique haute tension RTE et permet de l'imprimer au format A4 en respectant l'échelle.

Vous avez reçu un **plan RTE au format AUTOCAD** et vous vous demandez comment l'imprimer au format A4

RIEN DE PLUS SIMPLE :

1. Allez dans Ficher, fonction **« Tracer »** de votre outil Autocad
2. Sélectionnez l'**imprimante**
3. Sélectionnez le format du papier **« A4 ISO »**
4. Sélectionnez **« fenêtre »**
5. Faites une fenêtre sur la **partie concernée par vos travaux** avec l'aide des repères A4 présents sur le plan RTE
6. Décochez la case **« à la taille du papier »** dans les paramétrages
7. Sélectionnez le format d'échelle **« 1 :1 »**
8. Cochez **« Centrer »**
9. Puis cliquez sur **« Imprimer »**

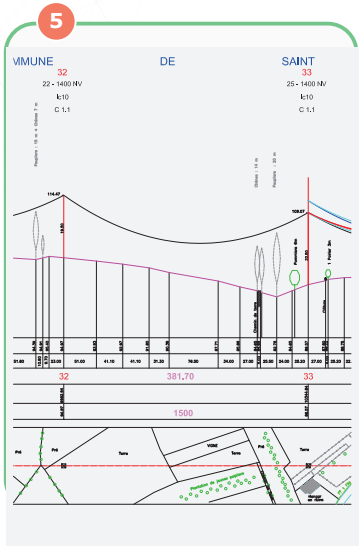

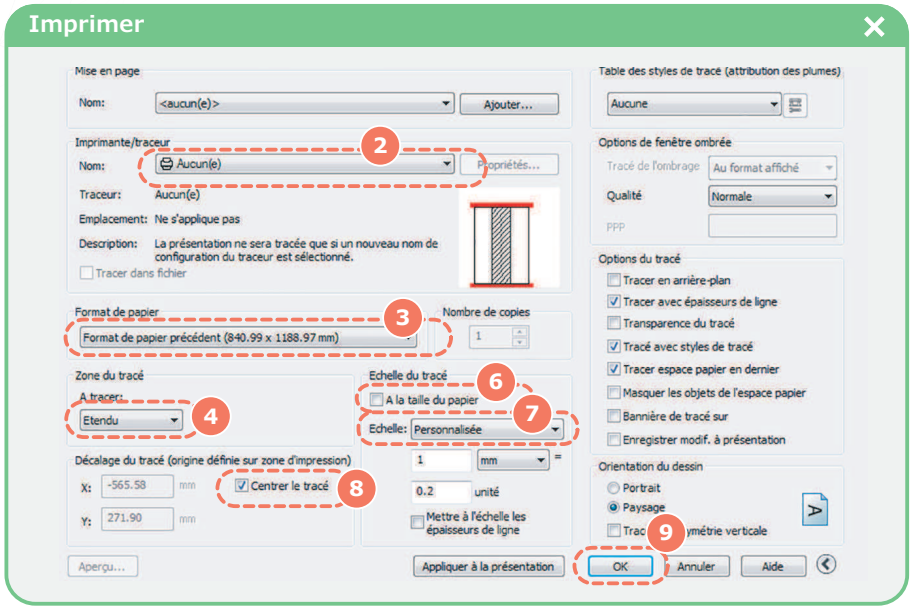

Vous avez reçu un **plan RTE au format PDF** et vous vous demandez comment l'imprimer au format A4

RIEN DE PLUS SIMPLE :

1. Zoomez sur la **zone travaux** que l'on veut imprimer
2. Allez dans Fichier, fonction **« Imprimer »**
3. Ensuite dirigez dans **« Autres options »** et choisissez **« vue active »**
4. Sélectionnez **« Taille réelle »**
5. Sélectionnez l'orientation **« portrait »**
6. Puis cliquez sur **« Imprimer »**

ATTENTION !

Il est impératif de vérifier l'échelle du plan imprimé par rapport aux cotations existantes.

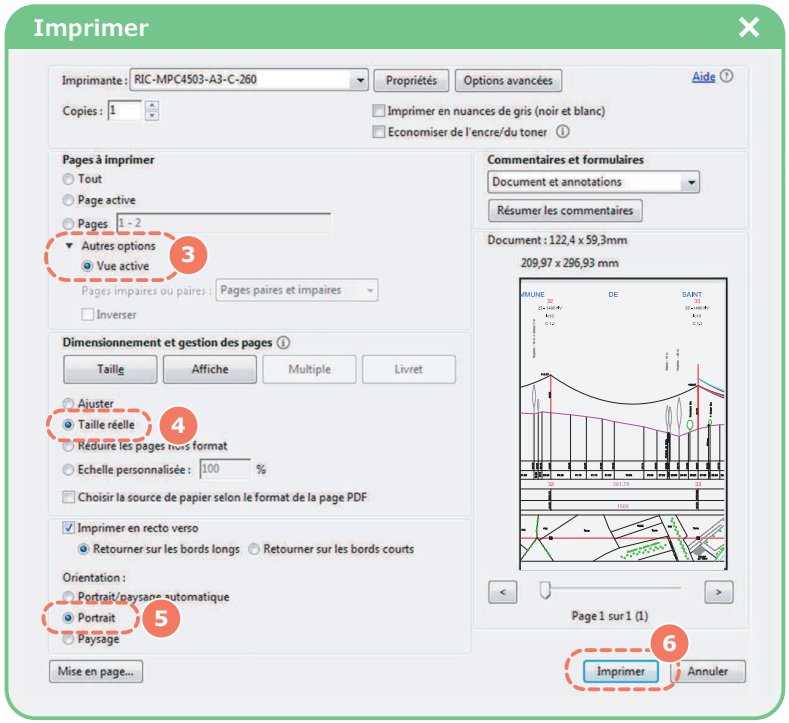

Pièce n°:

Réseau de transport d'électricité

GESTIONNAIRE
DU RESEAU TRANSPORT ELECTRICITE

CENTRE MAINTENANCE LILLE
G.M.R. ARTOIS

Liaison aérienne à 90kV
BEUVRY - ESTAIRES - Dérivation ESSARS
Tronçon ESSARS - Z.ESSARS

PROFIL EN LONG

Du Poste d'ESSARS Au support n°13 (att105)

Issu du levé Laser Aéroporté datant d'Avril 2014

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

PARAMETRES CONDUCTEURS ET CABLES DE GARDE
VOIR TABLEAU EN DEBUT DE PLAN

ECHELLES :
Hauteurs : 1/500
Longueurs : 1/2500

Indice : E	Format : 1.47x0.30m Surface : 0.44m²
Date : 26/09/2014	Vérifié le : 26/09/2014 Par : MSC

ATLANTIQUE ETUDES
34 CHEMIN DU PAS BP 479
85304 CHALLANS Cedex

Email : be@atlantique-etudes.com
Tél. : 02.51.68.86.22 Fax : 02.51.49.43.50

Atlantique Etudes

PLAN N° D-DR-ESSARL41ZESSA-LAPL-ESSAR-13-E

INDICE	DATE	MODIFICATION	DEMANDEE	EXECUTEE	VERIFIEE
A	01/09/2000	Etablissement du plan	GET Artois	NORELEC	SERGEANT
B	25/09/2000	Report Chainettes	GET Artois	NORELEC	NOWICKI
C	24/04/2002	Modifications pour surélévation portée 102-103	GET Artois	NORELEC	PRUVOST
D	24/07/2003	Mise à jour après travaux	GET Artois	LINERGIE	BUFFET
E	26/09/2014	Relevé topographique issu du levé Laser Aéroporté datant d'Avril 2014 et création du profil en long sous AutoCAD.	CM LILLE	AE/HLO	AE/MSC

CONDUCTEURS

TRONCON	TEMPERATURE	NATURE	PHASE	PARAMETRE
Du Poste d'ESSARS Au Support n°100	15°C	Canna 228	0	141
			4	141
			8	161
Du Support n°100 Au Support n°101	"	"	0	145
			4	172
			8	156
Du Support n°101 Au Support n°102	"	"	0	1062
			4	1225
			8	1144
Du Support n°102 Au Support n°13	"	"	0	1595
			4	1582
			8	1531

Alignement: 19 m

Alignement

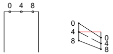

Commune	ESSARS
Numéro des supports	
Type des supports	Portique
Type de chaînes	XIIC10 + ECL. en boit l'eau
Type de massifs	
Type de CDG	
Coordonnées supports (RGF 93)	X = 676342 Y = 7048805

Légende

- ■ Manchon de jonction
- ⩘ Balise avifaune
- ● Balise diurne rouge
- ○ Balise diurne blanche
- ▼ Balise nocturne lumineuse
- ⬮ Boitier d'épissure suspendu "Donuts"

J : espacement des balises diurnes en mètre
n : espacement des balises nocturnes en mètre
Autres côtes : distance au pylône le plus rapproché

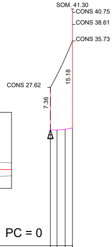
SOM. 41.30
CONS 40.75
CONS 38.61
CONS 35.73
15.18
CONS 27.62
7.36

Représentation des câbles avec
un angle de balancement de 50°
à la température de répartition

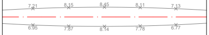
7.21
8.15
8.45
8.11
7.13
6.95
7.87
8.14
7.78
6.77

Echelle X = 1/2500
Echelle Y = 1/500
Plan de comparaison PC = 0

Altitudes du terrain	20.26	20.20	20.30	20.55
Distances partielles		5.81	7.08	6.41
Distances entre les pylônes	**Poste19100**			
Distances cumulées des Pylônes	hhs: 7 x: 676342 y: 7048805 z sol: 20 0.00	**A**	19.30	
Altitudes des pylônes - Paramètres à 45°C	20.26	**157**	20.55	

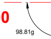

Orienta

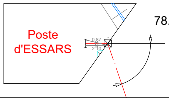
Poste
d'ESSARS
0.87
2.10
78.

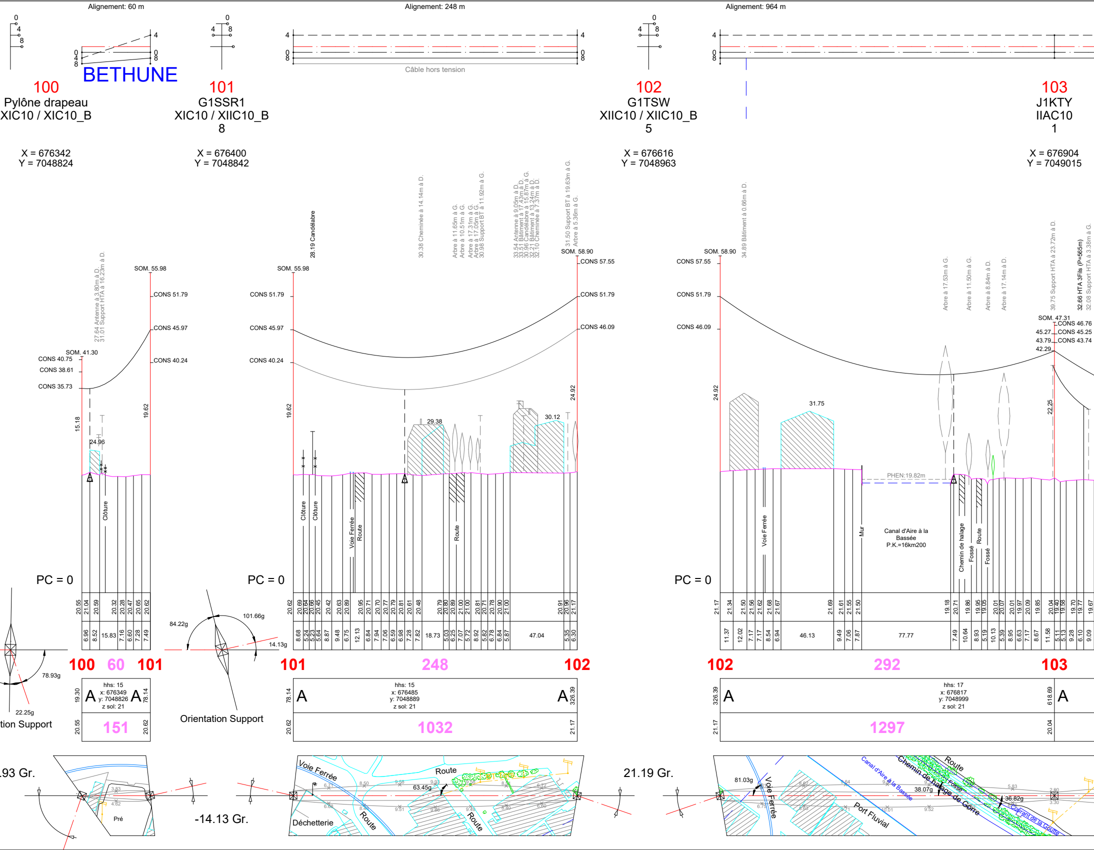
Alignement: 60 m
Alignement: 248 m
Alignement: 964 m
BETHUNE
Câble hors tension
100
Pylône drapeau
XIC10 / XIC10_B
X = 676342
Y = 7048824
101
G1SSR1
XIC10 / XIIC10_B
8
X = 676400
Y = 7048842
102
G1TSW
XIIC10 / XIIC10_B
5
X = 676616
Y = 7048963
103
J1KTY
IIAC10
1
X = 676904
Y = 7049015
27.64 Antenne à 3.80m à D.
31.01 Support HTA à 16.23m à D.
28.19 Candélabre
30.38 Cheminée à 14.14m à D.
Arbre à 11.65m à G.
Arbre à 10.51m à G.
Arbre à 17.31m à G.
Arbre à 17.05m à G.
30.98 Support BT à 11.92m à G.
33.54 Antenne à 9.05m à D.
33.51 Bâtiment à 17.43m à D.
30.90 Candélabre à 15.87m à G.
32.21 Bâtiment à 13.24m à D.
32.10 Cheminée à 7.37m à D.
31.50 Support BT à 19.63m à G.
Arbre à 5.36m à G.
34.89 Bâtiment à 0.66m à D.
Arbre à 17.53m à G.
Arbre à 11.50m à G.
Arbre à 8.84m à D.
Arbre à 17.14m à D.
39.75 Support HTA à 23.72m à D.
32.66 HTA 3Fils (P=565m)
32.08 Support HTA à 3.38m à G.
SOM. 41.30
CONS 40.75
CONS 38.61
CONS 35.73
SOM. 55.98
CONS 51.79
CONS 45.97
CONS 40.24
SOM. 58.90
CONS 57.55
CONS 46.09
SOM. 47.31
CONS 46.76
CONS 45.25
CONS 43.74
45.27
43.79
42.29
15.18
19.62
24.92
22.25
24.96
29.38
30.12
31.75
PHEN:19.82m
Clôture
Voie Ferrée
Route
Mur
Canal d'Aire à la Bassée
P.K.=16km200
Chemin de halage
Fossé
PC = 0
100 60 101
101 248 102
102 292 103
hhs: 15
x: 676349
y: 7048826
z sol: 21
hhs: 15
x: 676485
y: 7048889
z sol: 21
hhs: 17
x: 676817
y: 7048999
z sol: 21
151
1032
1297
19.30
78.14
326.39
618.69
20.55
20.62
21.17
20.04
Orientation Support
78.93g
22.25g
84.22g
101.66g
14.13g
.93 Gr.
-14.13 Gr.
21.19 Gr.
Pré
Voie Ferrée
Route
Déchetterie
63.45g
81.03g
38.07g
36.82g
Canal d'Aire à la Bassée
Chemin de halage de Gorre
Port Fluvial
Courant de la Goutte

Conditions climatiques
Date : 22/04/2014
Température de l'air : 18°C
Ensoleillement : 615W/m²
Vitesse du vent : 4.4m/s

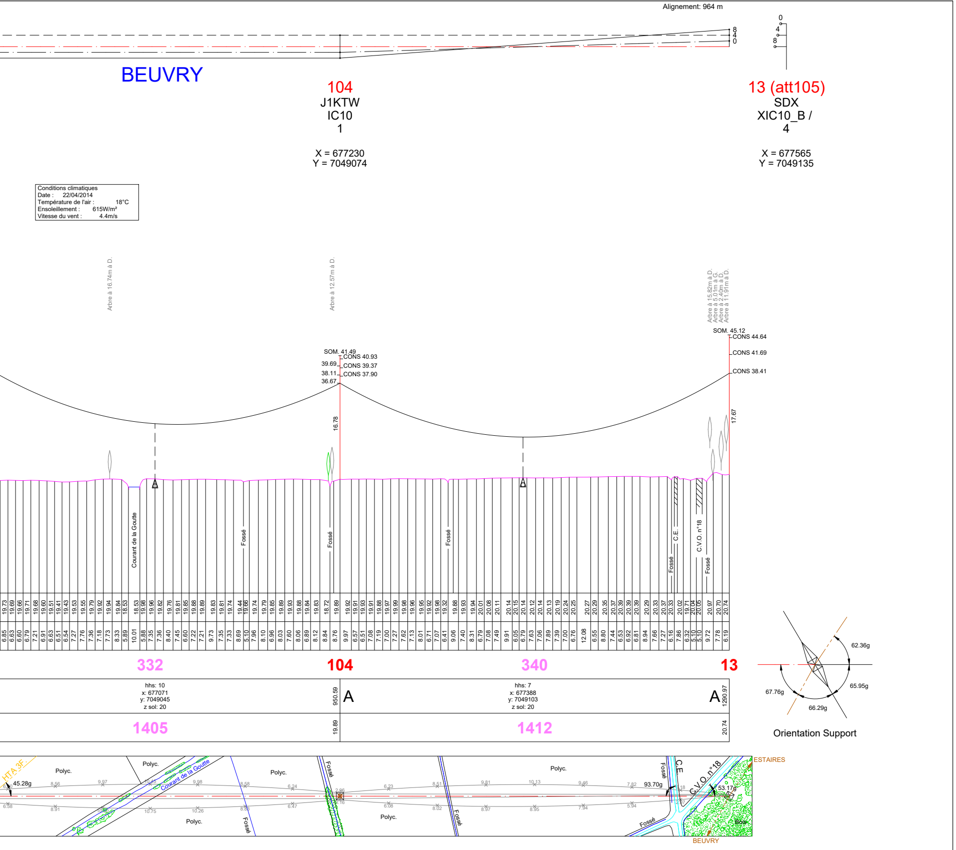
Alignement: 964 m
BEUVRY
104
J1KTW
IC10
1
X = 677230
Y = 7049074
13 (att105)
SDX
XIC10_B /
4
X = 677565
Y = 7049135
Arbre à 16.74m à D.
Arbre à 12.57m à D.
Arbre à 15.82m à D.
Arbre à 5.01m à G.
Arbre à 2.40m à D.
Arbre à 11.91m à D.
SOM. 41.49
CONS 40.93
39.69
CONS 39.37
38.11
CONS 37.90
36.67
16.78
SOM. 45.12
CONS 44.64
CONS 41.69
CONS 38.41
17.67
Courant de la Goutte
Fossé
C.E.
C.V.O. n°18
332
104
340
13
hhs: 10
x: 677071
y: 7049045
z sol: 20
950.59
A
hhs: 7
x: 677388
y: 7049103
z sol: 20
1290.97
1405
19.89
1412
20.74
Polyc.
HTA 3F
45.28g
93.70g
53.17g
Bois
ESTAIRES
BEUVRY
62.36g
65.95g
66.29g
67.76g
Orientation Support

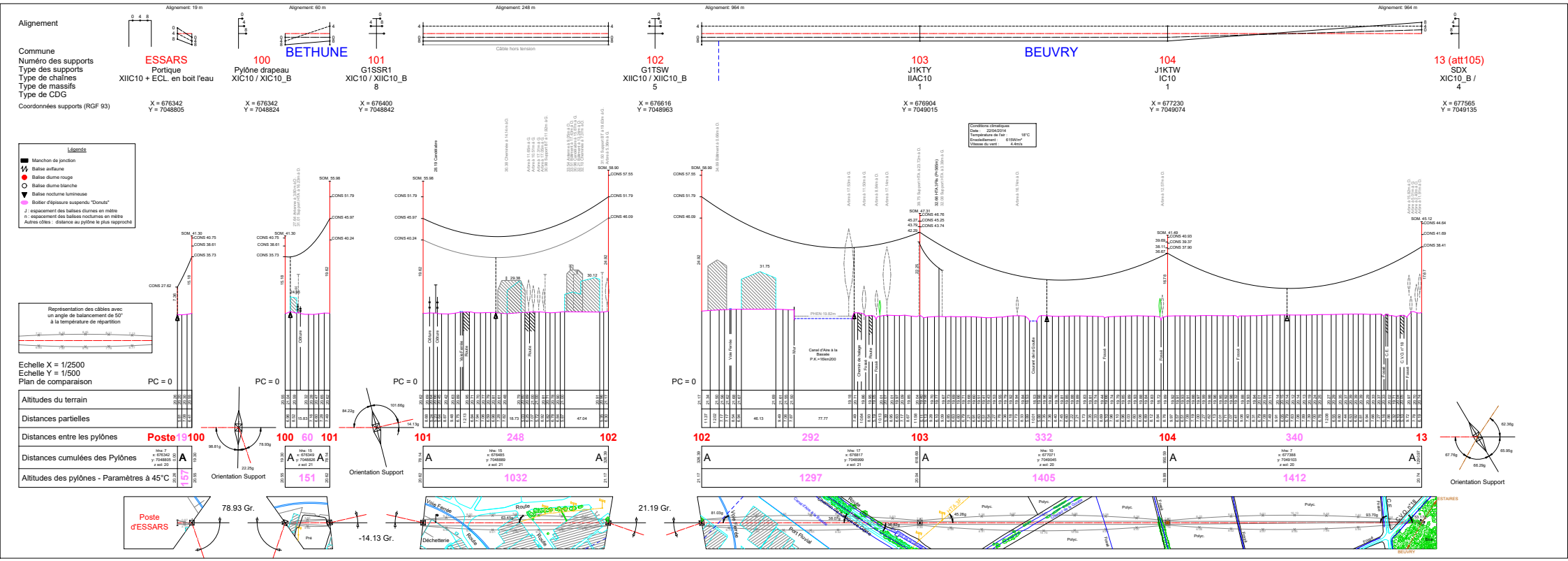
Alignement
Commune
Numéro des supports
Type des supports
Type de chaînes
Type de massifs
Type de CDG
Coordonnées supports (RGF 93)
ESSARS
Portique
XIIC10 + ECL. en boit l'eau
X = 676342
Y = 7048805
100
Pylône drapeau
XIC10 / XIC10_B
X = 676342
Y = 7048824
BETHUNE
101
G1SSR1
XIC10 / XIIC10_B
8
X = 676400
Y = 7048842
102
G1TSW
XIIC10 / XIIC10_B
5
X = 676616
Y = 7048963
BEUVRY
103
J1KTY
IIAC10
1
X = 676904
Y = 7049015
104
J1KTW
IC10
1
X = 677230
Y = 7049074
13 (att105)
SDX
XIC10_B /
4
X = 677565
Y = 7049135
Légende
Manchon de jonction
Balise avifaune
Balise diurne rouge
Balise diurne blanche
Balise nocturne lumineuse
Boitier d'épissure suspendu "Donuts"
J : espacement des balises diurnes en mètre
n : espacement des balises nocturnes en mètre
Autres côtes : distance au pylône le plus rapproché
Représentation des câbles avec un angle de balancement de 50° à la température de répartition
Echelle X = 1/2500
Echelle Y = 1/500
Plan de comparaison
PC = 0
Altitudes du terrain
Distances partielles
Distances entre les pylônes
Distances cumulées des Pylônes
Altitudes des pylônes - Paramètres à 45°C
Poste 19 100
100 60 101
101 248 102
102 292 103 332 104 340 13
1032
151
1297
1405
1412
Orientation Support
78.93 Gr.
-14.13 Gr.
21.19 Gr.
Poste d'ESSARS
Route
Voie Ferrée
Déchetterie
Canal d'Aire à la Bassée
Polyc.

Service qui délivre le document

RTE GMR ARTOIS

673 AVENUE KENNEDY
BP 607
62412 BETHUNE CEDEX
France
Tél : +33321636414 Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2512053413.251203RDT02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

Contacter votre interlocuteur RTE au numéro figurant sur le récépissé si les plans fo

urnis ne sont pas lisibles et/ou si le format n'est pas imprimable.

Votre déclaration mentionne un projet d'aménagement et/ou de construction se situant à proximité de nos réseaux.

Lors de la rédaction de la DICT qui nous sera transmises avant le démmarage des travaux, nous vous remercions de nous préciser obligatoirement le numéro de Permis de Construire, Permis d'aménager ou Déclaration Préalable:

1. Dans la DICT à suivre si ce récépissé répond à une déclaration de projet (DT),
2. En contactant RTE au n° mentionné dans le récépissé si celui-ci répond à une DICT.

Responsable : LECOCQ Laurent
Tél : +33321636414
Date : 19/03/2025
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)